

Point de contact FinTech

La FinTech est l'un des principaux domaines sur lesquels les autorités financières belges, la FSMA et la BNB, concentrent leurs activités de contrôle. Le terme FinTech (Financial Technology) désigne des entreprises nouvelles ou déjà bien établies qui recourent à la technologie pour proposer des procédés, des produits ou des services novateurs dans le secteur financier.

Autorisation
Traitement
Transfert
Distribution
Stockage
...



Paiements
Épargne
Investissements
Crédits
Assurances
Pensions
...

Parmi ces innovations, citons à titre d'exemple le [crowdfunding](#), la technologie du registre partagé, les [monnaies virtuelles](#), les interfaces de programmes d'application (API) ou les modes de distribution alternatifs.

Comme le cadre réglementaire joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de conjuguer innovation et sécurité dans ce secteur, la FSMA et la BNB offrent aux entreprises FinTech (qu'elles soient nouvelles ou déjà bien établies) la possibilité d'entrer directement en contact avec elles à l'aide du bouton ci-dessous. La FSMA et la BNB se donnent pour objectif de prendre contact avec vous dans les trois jours ouvrables suivant votre demande.

Pour des informations générales sur nos missions et compétences ou sur des règles de supervision et des procédures d'autorisation spécifiques, veuillez consulter les sites internet de la [FSMA](#) et de la [BNB](#).

[FinTech Contact Form](#)



FINANCIAL
SERVICES
AND
MARKETS
AUTHORITY



Source URL: <https://www.fsma.be/fr/point-de-contact-fintech>